

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 septembre 2020 à 18 h 30 au foyer socioculturel sous la mairie (en raison des mesures de distanciations à respecter), après convocation légale du 21 septembre 2020, sous la présidence de M Claude KLEIN, Maire de Spicheren.

**Membres en exercice : 23**

**Nombre de suffrages : 23**

### **Présents (20) :**

Claude KLEIN, Claudine KLEIN, Stéphane KNOLL, Marcelle RIEDEMANN, Marie Andrée WELSCH, Thierry BOUR, Huguette MALICK, Jacqueline BOUSCH, Thierry KEMPF, Dominique DECKER, Hervé SCHWEITZER, Andréa GHOLAMI, Laetitia DIETSCH, Matthieu GRADOUX, Carole DUVAL, Gérard WALTER, Jean JUNG, Patricia TONNELIER, Valérie BOURGAUD, Céline MALICK.

### **Procurations (3)**

Patrice KALIS pour Thierry KEMPF

Jean-Marc STEUER pour Marie Andrée WELSCH

Sophie MERTZ pour Andréa GHOLAMI

### **Absents (0)**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation de la séance du conseil municipal du 28 août 2020**
- 2. Décisions modificatives budget 2020**
- 3. Attribution du marché d'assurances des risques statutaires du personnel communal**
- 4. Demande de subventions AMISSUR**
- 5. Demande de subvention pour la SPA (Société Protectrice des Animaux)**
- 6. Demande de subvention pour Les Auxiliaires des Aveugles**
- 7. Aide sociale pour une famille nécessiteuse**
- 8. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)**
- 9. Informations**

## **1. Approbation de la séance du conseil municipal du 28 août 2020**

Après relecture par le Maire de l'ordre du jour, le Conseil Municipal adopte par 18 voix pour et 2 abstentions le procès-verbal de la séance du 28 août 2020.

## **2. Décisions modificatives budget 2020**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la ville,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2020 :

### **Section d'investissement – Dépenses**

Chapitre 21 – compte 2152 – installations de voirie :

Diminution de crédits de : -1 500 €

Chapitre 23 – compte 2313 – constructions :

Augmentation de crédits de : 1 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
décide et approuve les décisions modificatives ci-dessus.

## **3. Attribution du marché d'assurances des risques statutaires du personnel communal**

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence du 4 juin 2020, la compagnie suivante a été retenue pour le marché concernant les risques statutaires du personnel affilié CNRACL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- d'attribuer le marché à : GROUPAMA/CIGAC pour un taux de 5.66 % CNRACL et 1.13 % IRCANTEC (tous risques + maladie ordinaire - franchise 15 jours fixes) pour une période de 2 ans à compter du 01.01.2021,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires pour le marché.

## **4. Demande de subventions AMISSUR 2020**

Dans le cadre de la subvention AMISSUR – programme 2020,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,  
décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention pour les projets suivants :
  - la sécurisation de la rue d'Etzling
  - la sécurisation de la rue des Hauteurs (au carrefour de la rue des 4 Vents)
    - le sécurisation des rues de Forbach et d'Alsting.

## **5. Demande de subvention pour la SPA (Société Protectrice des Animaux)**

Suite à leur demande du 4 septembre dernier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- d'octroyer une subvention d'un montant de 100 euros à la S.P.A.

## **6. Demande de subvention pour Les Auxiliaires des Aveugles**

Suite à leur demande,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- d'octroyer une subvention d'un montant de 100 euros aux Auxiliaires des Aveugles de Moselle-Est.

## **7. Aide sociale pour une famille nécessiteuse**

Il s'agit d'attribuer une aide financière à une famille dont le père vient de décéder. La commission d'action sociale s'est réunie ce jour à 18 h et a décidé de verser la somme de 1024 euros à la famille.

## **8. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)**

Les D.I.A. parvenues en mairie concernant :

→ Un terrain section 4 parcelle 171 bâti sur terrain propre ;

L'acquisition de ce bien ne présentant aucun intérêt pour la commune,  
le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption sur cette parcelle.

## **9. Informations**

- Remerciements du Secours Populaire pour la subvention accordée.
- Sydeme : M. Roland Roth est président, M. Pierre Lang est 1<sup>er</sup> vice-président et M. Philippe SCHUTZ 2<sup>ème</sup> vice-président. Notre maire est membre du bureau.
- Formations pour les élus : disponibles en ligne. Le mail d'information a été transmis aux élus.
- Eoliennes sur le ban de Sarrebruck : le dossier est consultable chez M le Maire.
- Informatique mairie : migration prévue entre le 28 septembre et le 9 octobre.
- Travaux : RAS
- Permis de construire :
  - Construction de 3 logements rue d'Alsting à MC Construction
  - 1 extension de logement existant au 38 rue Kleinwitz
  - 1 maison individuelle impasse des Seigles
  - 1 refus notifié
- Le char a été repeint par l'association de M. Fabien Kling, la peinture a été fournie et payée par la commune.
- Manifestations :
  - Bourse aux jouets le 27 septembre par l'APES
  - La Kirb du 25 octobre a été annulée
  - Soirée Halloween le 31 octobre par l'USS
- Le Département a édité une bande dessinée qui s'intitule « Moselle Déracinée » et qui parle de l'exode et de l'évacuation de la population mosellane durant le dernier conflit mondial.

Prochain conseil municipal : le vendredi 30 octobre 2020 à 18 h 30.

Fin de la réunion à 19 h 15